

## AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

# L'architecture, les façades

Tout projet nouveau, de réhabilitation ou d'extension d'une construction existante devra veiller à la mise en valeur du paysage urbain dans lequel il s'insère. Le paysage de la rue appartient à chacun.

Le bâti ancien remarquable achérois apparaît comme très homogène et comprend des ensembles d'une grande cohérence : l'omniprésence de la meulière, la modénature de briques et les colombages.



### assembler les couleurs, les matières et les matériaux

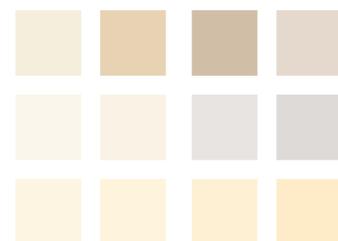
Brique, meulière, pierre, enduit doivent s'entretenir, se juxtaposer et être restaurés afin de sauvegarder notre patrimoine et conserver à notre ville ses couleurs.

### balcons, toitures...

De nombreux matériaux et formes de balcons et de toitures existent. Dans tous les cas, la préservation des dispositions d'origine sera favorisée, si elles sont de qualité.

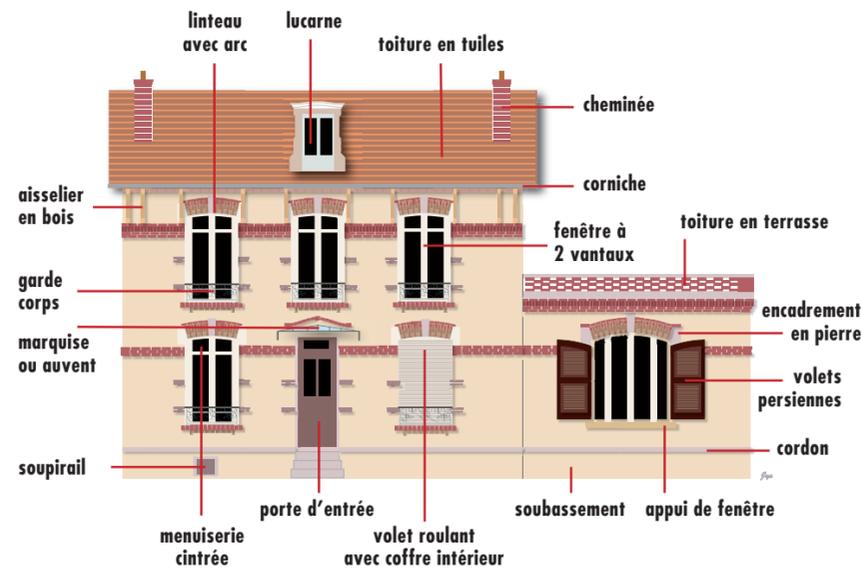


Palette générale : Enduits de façades



## METTRE EN VALEUR VOTRE FAÇADE

### vocabulaire et composition de la façade



Respecter la modénature de façade, conserver et valoriser les divers éléments de décors de la façade : encadrements, corniche, bandeau, tout type de relief, matières, matériaux et couleurs...

### résidences collectives

Les recommandations de ce document s'appliquent également aux bâtiments collectifs en cohérence avec le bâti environnant.



### méthode de sélection des couleurs

- Il faut d'abord choisir la couleur des éléments suivants dans la palette générale :
  - la façade
  - les encadrements et les corniches
  - le soubassement.



Préparez votre harmonie colorée en fonction de vos choix, de votre environnement et de la vue sur le quartier.

- On détermine ensuite le choix des couleurs des menuiseries et des éléments de détails dans la palette ponctuelle :
  - les fenêtres
  - les portes et les volets
  - les ferronneries et les garde-corps.



## RESPECTER NOTRE PATRIMOINE

# les menuiseries, les décors

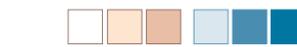
Les éléments de décors, même les plus simples, participent à la qualité de l'habitation. L'intervention sur une façade nécessite que ces éléments soient préservés et restaurés.

Les menuiseries extérieures jouent un rôle essentiel dans le caractère de la façade et ont des conséquences tant sur la consommation d'énergie que sur le confort visuel.

Les proportions d'ouvertures devront être respectées dans le cadre de réhabilitation ou d'extension.



Le résultat des étapes 1 et 2 donne ici une harmonie de façade en contraste chaud-froid.



### clôtures et ferronneries

Les ferronneries ornent principalement les garde-corps des balcons, les portes d'entrée, les défenses des fenêtres et les clôtures. Elles caractérisent les façades et doivent donc être maintenues en parfait état.



Quelques échantillons - Palette ponctuelle



COMMENT VOUS AIDER ?

# Achères protège son patrimoine

Nous avons souhaité mettre en place une politique de protection, conservation et valorisation de notre patrimoine architectural. Ce nouveau document «Charte Architecture et Patrimoine» et ses fiches couleur sont à votre disposition.

## ➔ AVANT TOUTE DÉMARCHÉ

Le Service Urbanisme de la Ville, sur rendez-vous, vous conseille et vous accompagne dans votre étude. Il vous permet de déterminer à quelles formalités d'urbanisme est soumis votre projet et vous aide à le concevoir en adéquation avec le Plan Local d'Urbanisme.

**Mairie d'Achères - Service Urbanisme**  
Tél 01 39 79 64 80  
Horaires  
lundi, mardi, mercredi et vendredi  
8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 45  
samedi : 9 h - 12 h 30

## ➔ DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

**Vous souhaitez construire, agrandir, rénover, démolir ou encore aménager une construction, il est nécessaire d'obtenir préalablement une autorisation :**

- déclaration préalable (ravalement, clôture, modifications d'aspect extérieur, extension en zone urbaine inférieure à 40 m<sup>2</sup> de surface de plancher, lotissement...)
- permis de construire (nouvelle construction, extension en zone urbaine de plus de 40 m<sup>2</sup> de surface de plancher...)
- permis d'aménager (réalisation d'un parking de plus de 50 places, lotissement avec équipements communs...)
- permis de démolir (démolition totale ou partielle d'un bâtiment)

**Votre demande doit être transmise en mairie contre récépissé. Elle sera étudiée par les instructeurs du Service Urbanisme.**

**Tous les formulaires de demandes sont téléchargeables sur le site internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**

**Le règlement et le plan de zonage du PLU sont consultables sur le site internet [www.mairie-acheres78.fr](http://www.mairie-acheres78.fr)**



VALORISER VOTRE DEVANTURE

## les devantures commerciales

La composition d'une devanture doit respecter l'architecture d'origine de l'immeuble. Sa présentation et son allure sont les facteurs clés de l'identification du commerce, son image de marque.

### classiques - devanture en applique



La devanture en applique se présente en avant de la façade, le plus souvent en menuiserie bois. Elle est composée d'une partie supérieure horizontale pour placer l'enseigne, le bandeau, puis en général de deux «piédroits» sur les parties latérales. Enfin un soubassement est souvent présent sur ces devantures classiques.

### contemporaines - devanture en feuillure

La devanture en feuillure est caractérisée par un positionnement de la vitrine dans l'épaisseur du mur de la façade. Elle permet une insertion harmonieuse à l'architecture de l'immeuble.



### les enseignes bandeau et drapeau

L'enseigne bandeau est apposée sur la façade en rez de chaussée. La hauteur des lettres est au maximum d'un 1/2 bandeau. Les caissons en relief sont proscrits, les lettres découpées sont conseillées. Une seule enseigne drapeau non lumineuse par commerce. L'harmonie des couleurs et la typographie de l'ensemble se doivent d'être élégantes.



### les stores

Le store doit s'insérer dans la largeur de la vitrine et être en harmonie de teinte avec la façade, de préférence de couleur unie. Le lambrequin de store mesure 25 cm maximum et sa typographie ne doit pas dépasser la moitié de cette hauteur.

### l'éclairage

L'éclairage intégré dans les menuiseries doit être favorisé : la corniche au dessus du bandeau peut recevoir des petits spots. L'éclairage donne l'ambiance du commerce, son envie d'y entrer.

Mairie d'Achères - Service Urbanisme - 2016 - Charte Architecture et Patrimoine  
Illustrations et photographies J.Y. Soulat - Conception photos & édition Maccardier & Vaillant

# Valoriser notre patrimoine

Chaque ville présente des caractéristiques bien spécifiques à travers ses architectures, ses matériaux et ses paysages, témoins de son histoire.

Achères possède un patrimoine bâti dont la richesse, trop souvent ignorée, mérite d'être révélée et protégée.

Nous avons donc recensé, avec une historienne de l'art, l'architecture de maisons remarquables et d'autres petits bâtiments à préserver.

Au-delà de cette étude nécessaire, il est utile de mettre en œuvre une démarche de qualité urbaine pour préserver et valoriser notre cadre de vie.

Comme nous nous y étions engagés, nous avons élaboré ce document de référence, outil pratique, mode d'emploi des règles à respecter et des conseils à suivre.

La création d'un guide, qui accompagne les Achérois dans leurs projets de construction et de rénovation, se doit d'être une source d'harmonie sans pour autant engendrer de la monotonie.

Les palettes de couleurs sont donc suffisamment riches et variées.

La vocation de cette plaquette est de sensibiliser chacun sur l'intérêt patrimonial de notre commune, la valorisation et le respect, par exemple, des différents éléments de façade et de décors. Elle doit apporter des éléments d'information et de réflexion pour nos projets à venir.

Ensemble relevons ce défi et contribuons à l'embellissement de notre Ville.

**Marc Honoré**  
Maire d'Achères

